



DESCRIPTIF DE POSTE

♦ **Intitulé du poste** : animateur.trice de la pause méridienne

♦ **Cadre statutaire** :

Catégorie : C

Filière : Animation

Cadre d'emplois : Adjoints d'animation

♦ **Définition du poste** :

Dans le cadre du projet éducatif du service et de la structure, l'animateur.rice accueille, encadre et anime un groupe d'enfants pendant la pause méridienne en leur assurant la sécurité physique, morale et affective. Il/elle conçoit, propose et met en œuvre des activités d'animation et de loisirs adaptées aux publics accueillis.

♦ **Missions principales** :

- Encadrer et animer des publics maternels et élémentaires
- Participer à la réflexion, la mise en œuvre et l'évaluation du projet pédagogique de la structure
- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer des projets d'activités et d'animation proposés sur le temps de la pause méridienne
- Valoriser les projets et activités de la structure
- Participer aux groupes de travail et de réflexion proposés par les responsables de site et de service
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
- Communiquer et travailler avec l'ensemble des acteurs éducatifs (directions et enseignants exerçant sur les établissements scolaires,...) ainsi que les acteurs internes (agents du service EMO,...)

♦ **Compétences requises** :

- Connaissance du développement physique, psychologique et affectif de l'enfant
- Techniques d'animation de groupe
- Connaissance pédagogique liée aux différents publics
- Techniques de communication et de médiation

♦ **Qualités et aptitudes requises :**

- Savoir travailler en équipe
- Etre bienveillant
- Etre dynamique et disponible
- Avoir des qualités relationnelles
- Savoir s'ouvrir aux différentes cultures

♦ **Conditions d'exercice :**

- 2h/jour sur le temps scolaire (de 11h20 à 13h20 ou de 11h30 à 13h30 en fonction des établissements scolaires)
- Mobilité possible sur l'ensemble des établissements scolaires de la ville

♦ **Moyens :**

Equipements et matériels pédagogiques

♦ **Relations hiérarchiques :**

N+1 : Animateur responsable de la pause méridienne
N+2 : Responsable de secteur des loisirs éducatifs

♦ **Relations fonctionnelles :**

- **Internes :** Services municipaux
- **Externes :** Familles, acteurs éducatifs présents sur les écoles

♦ **Diplômes et permis obligatoires :**

- BAFA ou équivalent souhaité

♦ **Catégorie (active/sédentaire) :** Active